



## PROCÈS-VERBAL

### Assemblée générale annuelle

Dimanche le 9 juin 2024 à 10h00

Au 23 Jolicoeur, Adstock

Membres du Conseil d'administration présents: Judith Paradis, Jocelyne Poulin, Simon Vézeau, Camille Paradis, Maryline Champagne et Lauréanne Quenneville

Membre du Conseil d'administration absente: Karina Rodrigue

#### **1. Présences et ouverture de l'assemblée**

Constatation du quorum, Judith Paradis, présidente fait l'ouverture de l'assemblée à 10h11.

#### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Judith Paradis, présidente, fait la lecture de l'Ordre du jour et propose de laisser le varia ouvert. Mme Claudiane Dallaire propose son adoption, proposition appuyée par Mme France Lachance, adoptée à l'unanimité.

#### **3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale**

Le procès-verbal du 04 juin 2023 a été publié plus de deux semaines avant l'assemblée sur le site web de l'association, sur la page facebook et a aussi été affiché (tout comme l'ODJ) sur le babillard de la salle communautaire. Les membres présents à l'assemblée en ont pris connaissance. M. Daniel Roy propose son adoption, appuyé par M. Simon Fortier, adopté à l'unanimité.

#### **4. Mot de la présidente**

Judith Paradis parle brièvement du point 9. Il y aura des élections pendant cette assemblée et invite les membres à réfléchir s'ils désirent déposer leur candidature. Elle remercie ensuite les bénévoles qui s'impliquent au CA ainsi que tous les bénévoles qui s'impliquent dans les divers projets. Elle parle des projets menés en 2023-2024 tels que l'installation du nouveau quai au terrain de la salle communautaire, la réfection du barrage, la mise à niveau des trappes à sédiments et de la distribution des boutures de saules pour les bandes riveraines. Elle demande aussi aux membres de faire attention sur les réseaux sociaux quant à leurs commentaires et la manière dont ils sont formulés. Elle ajoute qu'il est plus efficace de s'adresser directement au conseil d'administration via le courriel [info@associationlacjolicoeur.ca](mailto:info@associationlacjolicoeur.ca) pour toutes questions, commentaires ou suggestions.

#### **5. Etats financiers**

Jocelyne Poulin présente les états financiers en l'absence de la trésorière Karina Rodrigue. Elle explique tous les postes de revenus et dépenses. Les revenus de l'année fiscale du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 31 mars 2024 sont de 89 959.26\$ et les dépenses s'élèvent à 89 359.26\$ pour un excédent de 661.44\$. Mme France Lachance propose son adoption, appuyée par M. Guillaume Turgeon. Les états financiers 2023 sont adoptés à l'unanimité. Il est à noter que le prix pour l'entreposage hivernal de voitures et bateaux est augmenté de 50\$ pour les non-membres.

## **6. Mise à jour barrage**

Ce fut un grand projet pour l'association, Simon Vézeau nous résume les grandes étapes :

2020 : Plans et devis

2021 : Consultant-ingénieur, demandes et autorisations nécessaires

2022 : Caractérisation du lac (disponible sur le site web de l'association)

2022 : Autorisations obtenues du ministère de la faune, de l'environnement ainsi que de la municipalité

2023 : Appels d'offres, plusieurs soumissions reçues

2023 (printemps) : Choix du contracteur (Excavation Bolduc)

2023 (automne) : Exécution des travaux

Simon Vézeau explique qu'il y a eu respect des plans et devis, qu'il n'y a eu aucun dépassement de coût et les travaux ont été faits sous vérification des parties prenantes. Aucun bris, ni surprise. L'Association a reçu beaucoup de commentaires positifs des résidents. Nous sommes présentement en phase de suivi. Ce printemps, nous avons constaté que le niveau du lac était plus haut. Nous avons demandé au contracteur de faire des ajustements à deux reprises. Il est impératif de le faire graduellement car le retour en arrière serait laborieux. La crête du barrage a été dégagée afin de favoriser l'écoulement de l'eau. La période de suivi est d'une durée de 5 ans.

On demande la collaboration de tous afin de ne pas modifier, piétiner ni changer les pierres d'emplacement au barrage. Le CA est conscient que c'est un sujet sensible et préoccupant pour tous. Simon Vézeau remercie Michel Thompson qui aidé à mesurer les changements de niveaux de l'eau. Simon Vézeau explique que les bandes riveraines vont s'ajuster avec le temps. Il explique aussi que le ruisseau a une capacité d'écoulement et que c'est une limitation qui a été signifiée par l'ingénieur. Nous avons maintenant une structure naturelle et durable. On peut être fiers de cette réalisation.

M. Denis Morin dit que le niveau du lac aurait monté de 12 pouces avec le nouveau barrage. Simon Vézeau explique que le niveau d'eau a été simulé pendant 3 ans avant

les travaux afin de s'assurer que le barrage soit fonctionnel. La municipalité a offert au CA de faire venir un arpenteur pour valider le tout. Le contracteur s'est fié aux plans et devis fournis par l'ingénieur. Simon Vézeau signifie qu'un membre du CA ira voir le niveau chez lui.

France Lachance explique que le niveau a été décidé par les 100 dernières années et les futures années seront importantes, on aura des changements climatiques et on sera gagnant d'avoir un lac avec un peu plus d'eau. Un résident en 2<sup>ème</sup> rangée de rues dit à l'assemblée qu'il a été inondé deux fois. Il n'est pas certain si c'est dû au nouveau barrage ou si c'est son drain. Il est en investigation.

L'association s'engage à demander à la municipalité de faire les vérifications et réitère qu'il n'a jamais été question d'augmenter le niveau du lac. Simon Vézeau invite les membres à nous signifier les situations et impacts qu'ils pensent constater via [info@associationlacjolicoeur.ca](mailto:info@associationlacjolicoeur.ca). Le CA va aussi vérifier l'éventuelle possibilité de mettre en place une passerelle pour les VTT.

## **7. Cotisation 2024-2025**

Le CA propose d'augmenter le coût de la cotisation annuelle à 60\$ mais désire demander l'avis des membres. Lauréanne Quenneville explique le but d'augmenter la cotisation, soit pour aider à faire vivre l'association (payer les taxes, les frais, l'indexation des frais, etc). L'augmentation à 60\$ est proposée par Simon Fortier et appuyée par Guillaume Turgeon. Il y a un vote à main levée. Les résultats sont : 26 personnes votent POUR l'augmentation et 1 personne vote contre. Il y aura donc augmentation de la cotisation annuelle à 60\$ en 2025.

Karine Lachance propose de publier sur le Facebook les revenus des cotisations par rapport aux pourcentages des chalets et combien cela donnerait à l'association si tous les chalets payaient leur cotisation annuelle. Il est mentionné que le cadenas pour ouvrir la clôture du quai va parfois moins bien, qu'une boîte à clé avec un code serait une bonne option. Cette option sera révisée par le CA. En attendant, le CA propose de mettre un code QR expliquant la marche à suivre près du cadenas ainsi que le courriel de l'association pour obtenir de l'aide d'un membre du CA au besoin.

## **8. Projets 2024-2025**

### *a. Plantes aquatiques envahissantes*

Les lacs voisins présentent de gros problèmes, on veut s'assurer d'avoir un bon suivi avec notre lac. Daniel Roy propose d'utiliser la subvention de la municipalité pour monter un autre système de coupe d'herbe afin que d'autres bénévoles puissent prendre la relève.

France Lachance fait un don de plateforme flottante pour équiper un autre bénévole pour la coupe des herbes.

Il est ressorti de faire une publication des plantes envahissantes pour aider les résidents à les identifier et ultimement les retirer de leur bord de lac.

b. *Suivi des trappes à sédiments*

Le CA explique qu'il va parfaire ses connaissances afin de connaître bien les fonctions des trappes et savoir comment cela fonctionne. Les travaux sur la route Bélonie ont été faits en mai 2024, avec le Cobaric.

Simon Vézeau invite les membres à signaler au CA si un écoulement de sédiments est visible, afin que le CA puisse investiguer. C'est un enjeu majeur pour notre lac.

c. *Bande riveraine*

Un étudiant a été engagé par la municipalité. Il fera le tour des terrains afin de rencontrer les propriétaires au besoin pour les aider à les rendre conformes.

d. *Dos d'âne*

Judith est en communication avec le maire et c'est en cours.

## **9. Élections :**

Trois postes sont à combler : Camille Paradis, Judith Paradis, Jocelyne Poulin.

Raymonde Pinette et Nathalie Couture se présentent. Étant donné que le CA peut prendre de nouveaux administrateurs, il en va comme suit:

Camille Paradis : Candidature proposée par Claudiane Dallaire, appuyée par France Lachance, adoptée à l'unanimité.

Jocelyne Poulin : Désire se retirer.

Judith Paradis : Candidature proposée par Guillaume Turgeon, appuyée par France Lachance, adoptée à l'unanimité.

Raymonde Pinette: Candidature proposée par France, appuyée par Guillaume Turgeon, adoptée à l'unanimité.

Nathalie Couture : Candidature proposée par Karine Lachance, appuyée par Claudiane Dallaire, adoptée à l'unanimité.

Tous les candidats ont accepté un mandat de 2 ans.

## **10. Activités :**

- a. Fête du lac samedi le 13 juillet 2024 et souper communautaire (méchoui). Lauréanne demande aux bénévoles de l'aide pour organiser la fête.
- b. Rallye samedi 31 août (épluchette et hot dogs)
- c. Spectacle sur l'eau le 10 août

## **11. Varia**

Mario Bergeron suggère qu'on utilise plus la salle communautaire en y créant un lieu de rencontre, afin de se côtoyer plus souvent. Cela pourrait être des soirées dansantes, bingos, jeux, etc. Les propositions n'auront qu'à être faites au CA en temps opportun.

Guillaume Turgeon suggère qu'on monte un groupe de bénévoles qui servirait à répartir les responsabilités qui sont assumées en grande partie par les membres du CA et quelques bénévoles très engagés. Ce groupe viserait à aider les autres, faire du ménage à la salle, sortir les quais, ouvrir la salle, faire les différents travaux d'entretien, etc. Cette idée est proposée par Camille Paradis, appuyée par Lauréanne Quenneville, adoptée à l'unanimité.

Denis Morin indique que sur la page Facebook, la personne "anonyme" pourrait ne plus être anonyme. Lauréanne Quenneville qui gère les communications du CA explique que c'est vraiment plus simple que de toujours changer de profil et que les publications sont toujours signées "le CA".

Guillaume Turgeon demande à l'assemblée de faire preuve de civisme et invite les gens à donner leurs commentaires au CA via l'adresse courriel officielle au lieu d'utiliser Facebook.

Mario suggère d'expliquer clairement les fonctions du CA, ce que fait l'association et qui fait quoi. D'indiquer aussi aux gens la différence entre la page du Lac Jolicoeur et celle de la page de l'association des riverains, ce qui est fait sur le champ.

## **12. Levée de l'assemblée**

Levée de l'assemblée à midi, Daniel Roy propose, Guillaume Turgeon appuie. L'assemblée est levée à l'unanimité.